

Roger VICOT

Votre Député



NOUVEAU
FRONT
POPULAIRE

Suppléante
MARTINE COBBAERT



Madame, Monsieur,

La France est aujourd'hui confrontée à une situation inédite : au sortir des élections européennes Emmanuel Macron a décidé de dissoudre l'Assemblée nationale, alors que l'extrême-droite rassemble des scores extrêmement importants et jamais atteints dans notre pays.

Ne nous y trompons pas : nous vivons un moment historique. Je comprends la profonde colère qui s'est exprimée dans les urnes il y a quelques jours, alors que les françaises et les français vivent chaque jour les effets dévastateurs d'une politique profondément injuste : réforme des retraites et de l'assurance chômage, refus de taxer les ultra-riches et les dividendes délirants distribués par milliards aux actionnaires, affaiblissement des services publics, pouvoir d'achat en chute libre, etc.

Mais soyons clairs : l'extrême-droite qui, à l'Assemblée nationale, vote systématiquement avec le gouvernement contre les mesures de progrès, qui ne se reconnaît pas dans les avancées de la société, qui développe une vision réactionnaire sur tous les sujets, qui ne s'est jamais portée aux côtés des plus fragiles, qui met en danger notre démocratie... ne peut en aucun cas constituer une solution aux difficultés de notre pays.

Profondément attaché aux valeurs de notre République, de justice sociale, d'égalité et d'écologie sociale, je me bats depuis deux ans à l'Assemblée nationale, en votre nom, et sans relâche.

Avec Martine Cobbaert ma suppléante, nous nous présentons devant vous au nom du Nouveau Front Populaire, pour une vraie alternative de rupture sociale, écologique et démocratique.

Vous pouvez compter sur notre engagement plein et entier.


ROGER VICOT



“

Ne laissons pas le pouvoir au Rassemblement National

”

À L'ASSEMBLÉE, QUI A VOTÉ QUOI ?

NOUVEAU
**FRONT
POPULAIRE**

RN

Augmentation du SMIC



*Égalité professionnelle femme-
homme, droit à l'IVG*



*Blocage des prix des produits de
première nécessité*



*Taxation des super-profits et
super-dividendes*



*Abrogation de la réforme des
retraites à 64 ans*



*Ouverture du RSA aux jeunes de
moins de 25 ans*



*Garantie d'un revenu digne aux
agriculteurs en accompagnant
la transition agricole*

